Études littéraires africaines

Décrypter les insuffisances des catégorisations littéraires ou la persistance d'une fabrique de l'altérité



Virginie Brinker

Numéro 46, 2018

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1062278ar DOI : https://doi.org/10.7202/1062278ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé) 2270-0374 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Brinker, V. (2018). Compte rendu de [Décrypter les insuffisances des catégorisations littéraires ou la persistance d'une fabrique de l'altérité]. Études littéraires africaines, (46), 132–136. https://doi.org/10.7202/1062278ar

Tous droits réservés ${\mathbb C}$ Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



rence entre l'espace littéraire africain et le champ littéraire français qui le traverse » (p. 319). De là à parler de « sous-champ » africain francophone pour désigner la totalité des agents impliqués en Afrique, en France et ailleurs, il n'y a qu'un pas qui nous semble pouvoir être franchi. À condition toutefois de ne pas confondre « champ français » et « contexte français », et à condition de garder à l'esprit les logiques antinomiques de ce champ international pour réaliser que « sous-champ » n'a pas forcément comme « défaut [...] de ne pas rendre aisément pensable la pluralité des attachements des auteurs » (p. 263).

■ Paul DIRKX 11

Décrypter les insuffisances des catégorisations littéraires ou la persistance d'une fabrique de l'altérité

L'étude de Claire Ducournau, d'une remarquable rigueur méthodologique, nous permet, dans une perspective d'histoire sociale, d'entrer avec précision dans la fabrique des « classiques africains » (notion « produite en bonne part en France », p. 12), et donc de saisir ce que, depuis la France, l'on nomme « littérature africaine » :

Le marquage « africain » assigné aux auteurs originaires d'Afrique subsaharienne correspond à une catégorie littéraire régulièrement mobilisée depuis les années 1980 dans l'édition, les salons du livre, l'école ou l'université. Cette référence désigne un lieu en partie imaginaire susceptible de constituer une niche de marché (p. 16).

Les analyses de Cl. Ducournau permettent de montrer que cette appellation, restrictive et essentialiste, circonscrit les productions littéraires dites « africaines » (entendues quasi exclusivement comme subsahariennes) à une littérature en langue française — dite « francophone » —, continentale plutôt que nationale, présentée comme unifiée, particulièrement dans la presse, qui n'accorde que peu de place aux œuvres singulières et aux trajectoires tout aussi singulières de leurs auteurs. C'est cette fabrique systématique de l'« altérité » que l'autrice permet en premier lieu de déconstruire par ses études statistiques et les nombreux entretiens qu'elle a menés autour d'une population de référence de 404 écrivains.

Ce faisant, l'étude permet également de mesurer la césure entre des auteurs vivant et publiant dans des pays africains, et pas nécessairement en français, et des écrivains plus mobiles, volontiers cosmo-

¹¹ Écritures (EA 3943), Université de Lorraine.

polites, résidant ou ayant résidé longuement en France, publiant en France, qui se trouvent être la population justement privilégiée par certains intermédiaires culturels (critiques, universitaires, organisateurs de festivals ou jurys de prix littéraires) et éditeurs français. Cela est particulièrement frappant dans les pages consacrées aux éditions maliennes du festival Étonnants Voyageurs, mais cette dichotomie parcourt de fait tout l'ouvrage, jusqu'à la conclusion. Tout se passe comme si les représentants en France de la littérature dite africaine (ceux qui voient leurs ouvrages publiés dans des maisons généralistes, primés, diffusés, ceux qui sont médiatisés), en particulier depuis les années 1990, étaient ceux qui entretenaient un rapport somme toute distendu avec leurs pays d'origine. « C'est à mesure que se façonne et s'affirme une image littéraire de l'Afrique littéraire sur le marché du livre mondial que se distend le lien géographique concret au continent des écrivains qui la produisent » (p. 396). Or c'est peut-être la non prise en compte des différentes « figures » d'auteurs africains, telles qu'elles sont énumérées dans la conclusion - « l'écrivain sédentaire resté sur le sol africain », « l'étudiant mobile retourné dans son pays d'origine » (p. 395) et « l'émigré assumé, jusqu'au cosmopolite affilié à différents milieux nationaux, au prix d'une relative coupure avec ses origines » (p. 396) – qui rend parfois les débats littéraires et épistémologiques sur les différences culturelles à l'œuvre dans les productions littéraires dites « africaines » bien périlleux.

En tout cas, que ces auteurs-là, ceux qui se trouvent être en définitive privilégiés dans la fabrication d'un canon africain depuis la France, continuent d'être perçus comme « différents », « autres » vis-à-vis de leurs « homologues » français (ou du moins ceux étiquetés comme appartenant au corpus « littérature française », comme si ce dernier allait de soi) est édifiant. Ceci témoigne d'une étanchéité persistante et très discutable des corpus d'études, y compris à l'université. Cl. Ducournau identifie en effet un premier temps de mise en avant, en France, de ces auteurs, coïncidant avec un mouvement, à l'échelle mondiale, de valorisation des écrivains issus de périphéries culturelles. Ce premier temps est à situer dans les années 1980. Or notons tout de suite que c'est ce même tournant, celui des années 1980, que des théoriciens de la littérature française identifient comme le point de départ de ce qu'ils nomment « littérature française contemporaine ». Cette littérature, héritière de l'ère du soupçon, correspondrait à une littérature « déconcertante », « une littérature qui se pense, explicitement ou non, comme activité critique et destine à son lecteur les interrogations

qui la travaillent » ¹² – des interrogations qui portent sur l'Histoire, le passé, la filiation, le réel, après une période (celle des années 1950-1970) caractérisée par un « repli formaliste » de la littérature sur elle-même. Ces « retours » au réel, à l'Histoire, etc., de la littérature française contemporaine passeraient, du fait de l'héritage du nouveau roman notamment, par l'instauration de formes nouvelles, renouvelant la question de l'engagement en particulier. Or, il est tout à fait intéressant de remarquer que les questions de l'Histoire, du réel et de l'engagement ont été, et sont encore, au cœur de l'écriture de l'histoire littéraire dite africaine, des luttes pour l'indépendance à la critique des dictatures en passant par la dénonciation des commanditaires de guerres et de massacres, et que la façon d'exprimer ces réalités n'est pas exempte, loin s'en faut, de recherches et d'innovations esthétiques, en particulier chez des auteurs formés en France, mais pas seulement. Le roman s'affirme aussi dans cette période comme le genre le plus représenté (p. 95). Des préoccupations éthiques et esthétiques contemporaines partagées, largement transnationales - françaises et « africaines » au moins – se font donc jour pour la période contemporaine.

Autrement dit, ce que l'ouvrage de Claire Ducournau permet de faire vaciller, c'est bien sûr la question des catégorisations littéraires (« africaines », « francophones », « littérature-monde »), insatisfaisantes à des titres divers, mais aussi *in fine*, même si là n'est pas le but affiché de l'ouvrage, l'autre pan de catégorisation, celui du centre (« la littérature française » elle-même), pour ce qui est du corpus contemporain en tout cas. Dominique Viart, spécialiste de littérature française contemporaine, se fait salutairement l'écho de ces questionnements :

La difficulté est [...] de tracer la limite entre littérature française et littérature francophone, surtout dès que l'on s'attache à des œuvres et à des écrivains singuliers. Les frontières pas plus que les catégories ne sont étanches : « Quel critère décide qu'un écrivain est français plutôt que francophone ? sa naissance ? sa résidence ? son éditeur originel ? sa nationalité ? Toutes choses — ou presque — qui peuvent changer. Et qui changent de fait. [...] » ¹³.

¹² Voir notamment : VIART (Dominique), VERCIER (Bruno), dir., La Littérature française au présent : héritage, modernité, mutations. Paris : Bordas, 2^e édition augmentée, 2008, 543 p.; p. 10.

¹³ VIART (D.), « Littératures contemporaines française et francophones : divergences et convergences », *Lasemaine.fr 2010* : FLUP 15-18 mars, p. 4-33 ; p. 8 ; consultable sur le site « Biblioteca Digital », Universidade do Porto. Faculdade de

Dans l'introduction de *La Littérature française au présent*, Dominique Viart et Bruno Vercier formulent donc la proposition suivante :

Nous avons donc dû inventer nos critères de partage selon des paramètres essentiellement littéraires : publication et réception. Publication : car c'est un trait discriminant que celui de l'éditeur. Selon que l'écrivain publie la première édition de ses livres en son pays ou en France, il ne se destine pas exactement aux mêmes lecteurs [...]. Réception : car le lectorat français reçoit ces écrivains sans faire aucune différence entre eux et les autres ¹⁴.

Mais dans le cas des auteurs africains, ce que montre bien Claire Ducournau, c'est que les parcours d'édition sont bien souvent contraints, de même que c'est bien par rapport aux critères de réception que le bât blesse – et cela est sensible dans les pages consacrées au Magazine littéraire notamment (p. 242-248) -, car ces auteurs continuent d'être perçus comme radicalement « autres ». Il ne s'agit pour autant pas de rapatrier les quelques écrivains mobiles contemporains appartenant au canon 15 dans le giron de la « littérature française ». Ce sur quoi je m'interroge, c'est la position de « minoritaires » 16 dans laquelle ils apparaissent en France et « sont posés comme particuliers face à un général qui n'est jamais explicitement défini », comme l'écrit si bien Claire Ducournau (p. 25). Ce à quoi peut conduire ainsi sa riche étude - outre tout ce qu'elle permet de comprendre des soubassements de « l'espace littéraire africain », du fonctionnement des institutions et du circuit de l'édition en France vis-à-vis de ces auteurs -, c'est à une nécessaire redéfinition de l'appellation « littérature française » elle-même, me semble-t-il, appellation aussi sujette à caution que les appellations « africaines » ou « francophones », et qui n'est pas véritablement analysée ou remise en cause au sein même de l'université française, là où de nombreux chercheurs dits francophonistes ou africanistes se posent la question des limites de leurs approches et de leurs corpus dans le sillage des apports des théories postcoloniales notamment.

Letras : http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/8596.pdf (consulté le 01.11.2018). La citation incluse dans ce passage est tirée de VIART (D.), VERCIER (B.), La Littérature française au présent..., op. cit., p. 10.

¹⁴ VIART (D.), VERCIER (B.), La Littérature française au présent..., op. cit., p. 10.

¹⁵ Ce dernier est mis à jour à la page 312 avec le tableau de 29 auteurs classés selon un indicateur de réputation littéraire.

¹⁶ Entendu ici « dans l'acception sociologique (et non numérique) que donne à ce terme Colette Guillaumin » (p. 25).

Repenser le questionnement dans ce sens-là permettrait peut-être de tenter une véritable sortie des relations de domination qui régissent les façons de produire et distribuer, mais aussi de penser la littérature. Ce que donnent à lire en creux les analyses méthodiques de Claire Ducournau, c'est la façon dont un canon dit « français » se fabrique en vis-à-vis et demande, lui aussi, à être analysé dans ses fondements.

■ Virginie BRINKER 17

De l'espace littéraire africain aux portes de la littérature mondiale

L'ouvrage de Claire Ducournau fera date, sans aucun doute, par l'envergure et l'acribie de la recherche qui a permis à l'auteure de formuler les résultats et les propositions qu'elle y expose. Il s'agit de ce genre de recherche qui ne s'improvise guère et qui exige du temps et de l'attention, ainsi que la mise à contribution d'un réseau important d'acteurs impliqués durablement ou ponctuellement dans l'émergence et la définition d'un canon littéraire africain, entendu ici comme cet ensemble — disons tout de suite qu'il est très hétérogène — de classiques africains dont Cl. Ducournau a déployé les facettes et les modes d'articulation.

Face à une proposition aussi documentée et riche, il faut souligner la mise au jour de données aussi importantes que probantes à propos des littératures africaines et des mécanismes de légitimation qui les ont accompagnées. L'ouvrage de Cl. Ducournau est en soi, à cette échelle, une ressource importante qui permet de passer derrière les façades de la fabrique, pour comprendre les dynamiques internes qui ont présidé à la formation des classiques littéraires en Afrique francophone.

Certes, à plusieurs endroits, il n'y a point de surprise, pour le lecteur averti, dans les observations relatives à l'invisibilité et à la minoration concomitante des auteurs africains dans les sphères de la réception médiatique en France. C'est cependant le mérite de cet ouvrage de ne pas seulement l'affirmer, mais aussi de lever le voile sur le caractère non homogène de ce phénomène, ainsi que sur les conjonctures ponctuelles et les tendances durables qui l'ont marqué.

L'« histoire littéraire et sociale » (p. 389) que propose l'auteure ouvre des perspectives théoriques et critiques qui méritent d'être soulignées. Il s'agit notamment du choix conceptuel qui met en

¹⁷ Université de Bourgogne-Franche-Comté, CPTC, Dijon.